



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2020/2021

PROCES-VERBAL N° 30

Réunion du mardi 04 mai 2021.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

BALLANCOURT – STADE MUNICIPAL N°1 – NNI 91 045 01 01

Cette installation sportive est classée en niveau 5 jusqu'au 18/12/2021.

Installation visitée par M. MARTIN, membre de la C.R.T.I.S., le 06/04/2021, dans le cadre de la création des nouveaux vestiaires et de la visite décennale.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau 5 signée par le propriétaire le 06/04/2021 et des documents transmis :

- Plan de situation ;
- Plan côté des vestiaires ;
- A.O.P. ;
- Rapport de visite ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose de classer ce terrain en niveau 5 jusqu'au 18/12/2031 et précise que les travaux de vestiaires ont été réalisés conformément à la demande de subvention F.A.F.A..

SAINT-CLOUD – STADE MARTINE TACCONI – NNI 92 064 01 01

Cette installation sportive était classée en niveau 5 jusqu'au 05/12/2020.

Installation visitée par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 29/04/2021.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau 5 signée par le propriétaire le 29/04/2021 et des documents transmis :

- Plan de situation ;

- Plan de masse ;
- Plan côté du terrain ;
- Plan côté des vestiaires ;
- A.O.P. ;
- Rapport de visite du 29/04/2021

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose de classer ce terrain en niveau 5 jusqu'au 05/12/2030.

NOISY-LE-ROI – STADE DU SIBANO N°1 – NNI 78 455 01 01

Cette installation sportive est classée en niveau 5 jusqu'au 10/05/2021.

Installation visitée par M. DENIS, membre de la C.R.T.I.S., le 07/04/2021.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau 5 signée par le propriétaire le 31/03/2021.

Pour permettre de compléter le dossier de classement, la C.R.T.I.S. demande à la ville de lui fournir les documents suivants :

- Plan du terrain ;
- Plan côté des vestiaires ;
- Rapport de visite du 07/04/2021 ;

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose de classer ce terrain en niveau 5 jusqu'au 10/05/2031.

NOISY-LE-ROI – STADE DU SIBANO N°3 – NNI 78 455 01 03

Cette installation sportive est classée en niveau 6SYE jusqu'au 04/03/2020.

Installation visitée par M. DENIS, membre de la C.R.T.I.S., le 07/04/2021.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau 6SYE signée par le propriétaire le 18/01/2021 et des documents transmis :

- Plan de masse ;
- Plan côté du terrain ;
- Plan côté des vestiaires ;
- Attestation Administrative de Capacité ;
- Tests in situ du 20/11/2020

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose de classer ce terrain en niveau 6SYE jusqu'au 04/05/2031.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour décision finale.

DUGNY – STADE ALAIN MIMOUN N°2 – NNI 93 030 01 02

Reprise de dossier.

Cette installation sportive était classée en niveau 5sy jusqu'au 01/11/2020.

Installation visitée par M. ORTUNO, membre de la C.R.T.I.S., le 11/03/2021.

Suite à la transmission de la proposition de classement à la C.F.T.I.S., cette dernière a décidé d'attendre le changement de moquette synthétique (prévu en juin 2021) pour prononcer le classement de cette installation.

La C.R.T.I.S. invite la Mairie à formuler une demande d'avis préalable relative au changement de la moquette synthétique et la transmettre avec tous les documents listés.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)

COURBEVOIE – STADE JEAN BLOT – NNI 92 026 03 01

L'éclairage de cette installation était classé en niveau EFOOT A11 jusqu'au 05/01/2018.

La Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation signée par le propriétaire en date du 25/03/2021.

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 12/04/2021 de M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S.:

- Eclairage moyen horizontal : 260 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.7.
- Rapport Emin/Emax : 0.46.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 jusqu'au 04/05/2023.

2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

ATHIS-MONS – STADE DE LA CITE DE L'AIR N°2 – NNI 91 027 03 02

Cette installation n'a jamais été classée.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Lettre d'intention ;
- Plans de l'installation sportive (de masse, de situation, projet, de coupe...) ;
- Plan des vestiaires ;

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un Niveau FOOT A11 SYE.

VILLEPARISIS – STADE DES PETITS MARAIS N°2 – NNI 77 514 01 02

Cette installation était classée en niveau 6S jusqu'au 09/09/2020.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de mise en place d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Lettre d'intention ;
- Plans de l'installation sportive (de masse, de situation, projet, de coupe...) ;
- Plan des vestiaires ;

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un Niveau 5SYE.

L'ILE-SAINT-DENIS – STADE DE L'ILE DES VANNES N°1 – NNI 93 039 01 01

Cette installation est classée en niveau 5 jusqu'au 27/04/2024.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de réhabilitation du terrain, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Plan du terrain ;
- Plan des vestiaires ;
- C.C.T.P. ;

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un Niveau 4 et transmet le dossier à la C.F.T.I.S. pour suite à donner compte tenu du niveau de classement.

L'ILE-SAINT-DENIS – STADE DE L'ILE DES VANNES N°2 – NNI 93 039 01 02

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 17/11/2030.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de réhabilitation du terrain, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Plan du terrain;
- Plan des vestiaires ;
- C.C.T.P. ;

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un Niveau 6SYE.

VITRY-SUR-SEINE – STADE JOLIOT CURIE – NNI 94 081 07 01

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour l'installation d'un éclairage LED, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Plan du terrain;
- Etude d'éclairement ;

Au regard des éléments transmis:

- Eclairage moyen horizontal : 177 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.81.
- Rapport Emini/Emaxi : 0.63.

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un Niveau E5.